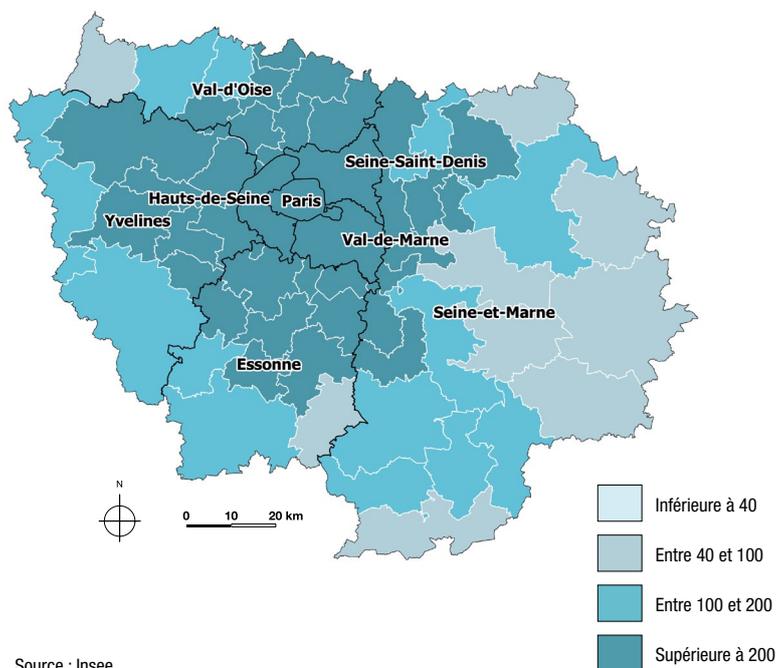


L'atlas du logement et des territoires

Édition 2021

Ile-de-France

→ Densité de population par EPCI en 2019



Source : Insee



Chiffres clés de la région en 2019

Région la plus peuplée de France
12,3 millions d'habitants

Le plus grand parc de logements sociaux
1,3 million de logements sociaux, soit le quart du parc français

Un des parcs sociaux les plus âgés de la métropole
43 ans contre 39 ans au niveau national

Mais un taux de logements énergivores plus faible que la moyenne
18 % de logements énergivores contre 19 % au niveau national

Le nombre de logements rénovés grâce à l'Eco-Prêt le plus élevé de métropole
121 000 sur un total de 425 000 logements au niveau national

→ Chiffres socio-démographiques en 2019

Département	Nombre d'habitants	Densité de population au km ²	Variation de la population sur 10 ans	Dont contribution du solde naturel	Dont contribution du solde migratoire	% population de moins de 20 ans	% population de 60 ans et plus	Taux de chômage au T4 2020	Taux de pauvreté 2018*
Paris	2 154 092	20515	-4,0 %	6,6 %	-10,6 %	19,0 %	22,5 %	6,8 %	15,2 %
Seine-et-Marne	1 426 334	241	7,7 %	7,8 %	-0,2 %	27,6 %	20,5 %	7,3 %	11,8 %
Yvelines	1 449 520	635	2,9 %	7,5 %	-4,6 %	26,8 %	22,2 %	6,7 %	9,7 %
Essonne	1 309 566	726	7,8 %	9,0 %	-1,3 %	27,3 %	20,5 %	7,0 %	13,1 %
Hauts-de-Seine	1 628 798	9255	3,6 %	9,0 %	-5,4 %	24,7 %	20,3 %	6,8 %	11,9 %
Seine-Saint-Denis	1 657 893	7025	8,9 %	13,3 %	-4,3 %	29,2 %	16,7 %	11,1 %	28,4 %
Val-de-Marne	1 411 786	5762	6,3 %	9,4 %	-3,1 %	25,8 %	20,2 %	7,8 %	16,6 %
Val-d'Oise	1 253 568	1006	7,0 %	10,6 %	-3,6 %	28,9 %	19,1 %	8,9 %	17,2 %
Île-de-France	12 291 557	1 023	4,3 %	9,0 %	-4,7 %	25,7 %	20,4 %	7,7 %	15,6 %
France métropolitaine	65 123 843	120	3,8 %	3,1 %	0,7 %	23,8 %	26,8 %	7,8 %	14,6 %

Source : Insee, calculs Banque des Territoires

* Les termes suivis d'un astérisque sont définis dans la note méthodologique en dernière page.

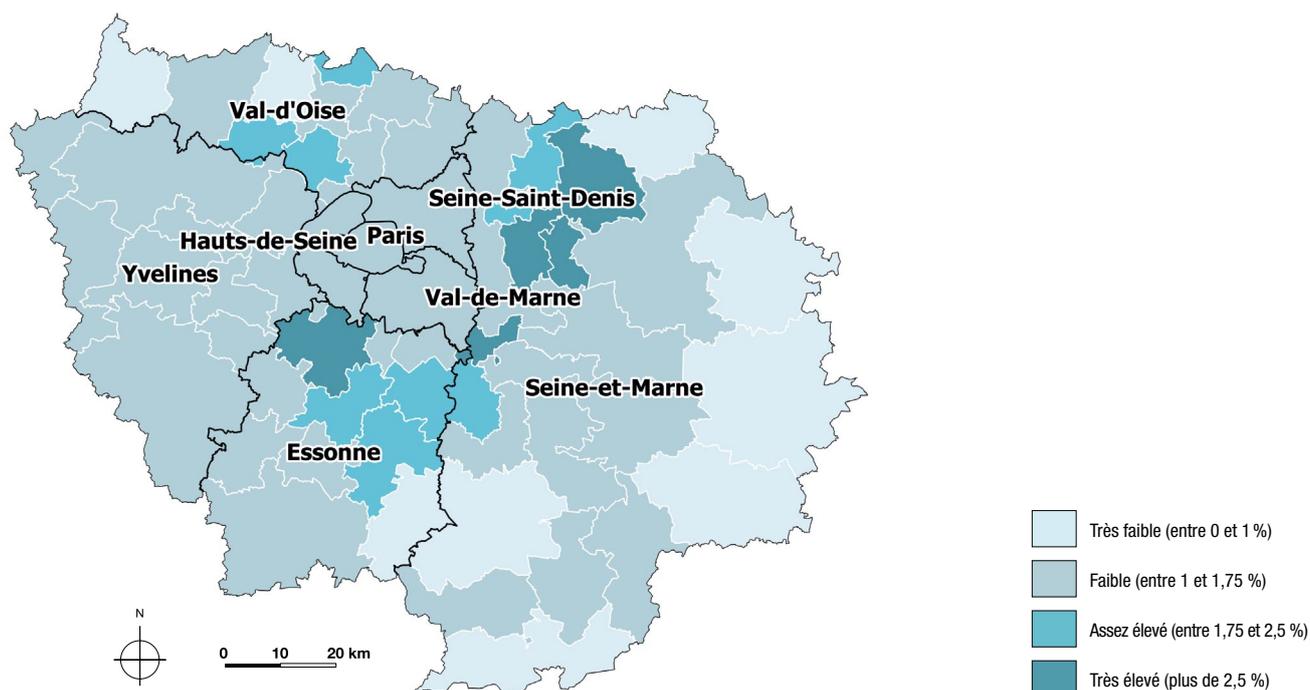


→ Chiffres sur le parc de logements en 2019

	Nombre de logements	Nombre de résidences principales	Taux de logements sociaux*	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Moyenne annuelle de la construction neuve sur 10 ans	Construction en 2019
Paris	1 386 846	1 140 772	20 %	8,5 %	1 %	4 181	3 290
Seine-et-Marne	619 784	559 614	19 %	6,8 %	57 %	10 155	12 351
Yvelines	643 946	586 450	22 %	6,3 %	42 %	8 637	9 190
Essonne	564 587	518 768	24 %	6,5 %	46 %	9 513	8 002
Hauts-de-Seine	801 737	719 925	28 %	6,5 %	11 %	10 733	12 035
Seine-Saint-Denis	679 663	632 025	37 %	5,9 %	24 %	13 190	16 549
Val-de-Marne	640 016	592 118	30 %	5,7 %	21 %	9 403	11 024
Val-d'Oise	510 302	473 373	27 %	5,9 %	44 %	7 875	7 655
Île-de-France	5 846 882	5 223 044	25 %	6,8 %	26 %	73 686	80 096
France métropolitaine	35 309 850	28 999 669	17 %	8,1 %	55 %	404 059	415 727
Métropole du Grand Paris	3 617 237	3 185 132	27 %	7,0 %	12 %	39 070	44 536
CU Grand Paris Seine et Oise	177 286	162 745	28 %	6,3 %	47 %	2 750	3 598
CA Saint-Germain Boucles de Seine	152 157	138 779	19 %	6,7 %	34 %	2 210	2 349
CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart	142 923	132 786	31 %	6,0 %	39 %	2 398	2 458
CA Communauté Paris-Saclay	141 644	130 253	26 %	6,1 %	39 %	3 108	1 804
CA Roissy Pays de France	133 277	124 763	31 %	5,4 %	45 %	1 888	2 217
CA Versailles Grand Parc (C.A.V.G.P.)	127 553	114 813	19 %	6,7 %	21 %	1 523	1 092
CA Val Parisis	117 026	109 911	22 %	5,2 %	45 %	2 151	2 339
8 principaux EPCI	4 609 102	4 099 180	27 %	7 %	18 %	55 099	60 393

Source : Insee, SDES Sit@del2, calculs Banque des Territoires

→ Taux de construction par EPCI (en moyenne sur la période 2010-2019)*



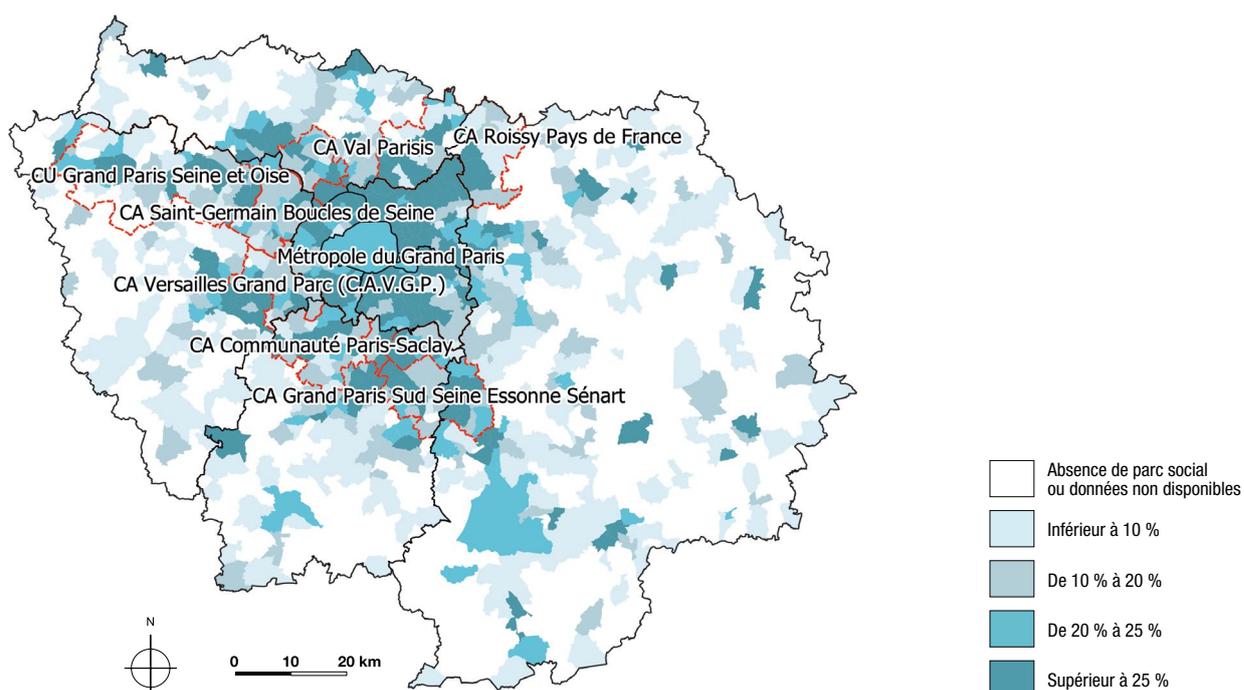


→ Chiffres sur le parc de logements sociaux en 2019

	Nombre de logements sociaux	Logements sociaux mis en location*	Logements démolis	Ventes à des personnes physiques	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Loyer moyen (en €/m ² /mois)*	Âge moyen du parc social	Taux de logements éligibles (E,F,G)*
Paris	232 999	1 585	68	1	1,6 %	0 %	8,0	56	15 %
Seine-et-Marne	107 305	2 691	297	324	3,0 %	8 %	6,3	36	24 %
Yvelines	127 062	2 681	111	189	2,6 %	4 %	6,5	39	26 %
Essonne	124 822	2 912	0	415	2,4 %	4 %	6,3	36	18 %
Hauts-de-Seine	202 385	1 883	221	454	1,9 %	1 %	7,0	45	18 %
Seine-Saint-Denis	231 016	3 776	285	127	1,8 %	2 %	6,6	42	18 %
Val-de-Marne	177 902	1 801	89	107	2,3 %	1 %	6,8	42	16 %
Val-d'Oise	125 774	1 836	76	171	2,1 %	6 %	6,4	39	17 %
Île-de-France	1 329 265	19 165	1 147	1 788	2,1 %	3 %	6,8	43	18 %
France métropolitaine	4 984 246	72 470	9 487	12 069	2,8 %	15 %	5,9	39	19 %
Métropole du Grand Paris	873 070	9 361	663	714	1,9 %	1 %	7,1	47	17 %
CU Grand Paris Seine et Oise	46 374	795	15	49	2,2 %	4 %	6,1	41	22 %
CA Saint-Germain Boucles de Seine	27 000	603	96	39	2,0 %	2 %	6,7	40	26 %
CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart	40 583	538	0	62	3,6 %	6 %	6,5	33	8 %
CA Communauté Paris-Saclay	34 277	1 795	0	77	2,3 %	3 %	6,5	31	16 %
CA Roissy Pays de France	38 955	553	113	16	1,6 %	5 %	6,3	42	15 %
CA Versailles Grand Parc (C.A.V.G.P.)	21 776	888	0	18	3,1 %	3 %	7,1	38	32 %
CA Val Parisis	24 006	643	27	32	1,9 %	6 %	6,4	38	25 %
8 principaux EPCI	1 106 041	15 176	914	1 007	2,0 %	2 %	6,9	45	17 %

Source : SDES, RPLS (hors habitat spécifique), calculs Banque des Territoires

→ Taux de logements sociaux par commune en 2019





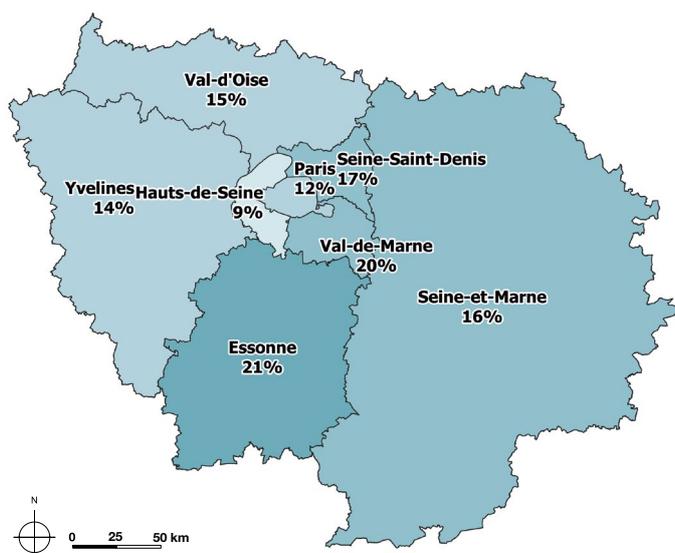
→ Impact de l'Eco-Prêt en matière de rénovation thermique du logement social, depuis son lancement

Département	Nombre de logements rénovés grâce à l'Eco-Prêt depuis son lancement	Montant total de travaux de rénovation engagé grâce à l'Eco-Prêt depuis son lancement	Economies annuelles induites (estimées en tonnes de CO ₂)	Prix de revient moyen au logement d'une rénovation financée par l'Eco-Prêt	Part de l'Eco-Prêt dans le plan de financement moyen au logement
Paris	19 843	828 M€	34 244	45 k€	28%
Seine-et-Marne	9 897	310 M€	17 283	32 k€	43%
Yvelines	12 048	391 M€	20 058	32 k€	42%
Essonne	13 573	413 M€	22 551	30 k€	43%
Hauts-de-Seine	11 498	405 M€	19 458	34 k€	39%
Seine-Saint-Denis	21 893	807 M€	40 178	36 k€	38%
Val-de-Marne	20 220	636 M€	33 719	33 k€	39%
Val-d'Oise	12 124	359 M€	19 857	33 k€	42%
Île-de-France	121 096	4 148 M€	207 347	35 k€	38%
France métropolitaine	424 250	14 523 M€	808 317	37 k€	36%

Sources : Banque des Territoires (opérations de rénovation financées par l'Eco-Prêt, signées de 2009 à 2020).

Les données relatives au prix de revient moyen au logement et à la part de l'Eco-Prêt dans les plans de financement ont été calculées sur la base des données Eco-Prêt 2015-2020.

→ Mobilisation départementale de l'Eco-Prêt, rapportée au parc éligible au dispositif

Part du parc social éligible (D-E-F-G)
rénovée grâce à l'Eco-Prêt

15 % (15 %)

Part du parc énergivore (E-F-G)
rénovée grâce à l'Eco-Prêt

27 % (26 %)

📌 Note : moyenne régionale en rouge comparée à la moyenne France métropolitaine entre parenthèses en bleu.

- Données non disponibles
- Inférieure à 5 %
- De 5 à 10 %
- De 10 à 15 %
- De 15 à 20 %
- De 20 à 25 %
- Supérieure à 25 %

Source : Banque des Territoires, SDES (RPLS 2011 et 2015)

📌 Note : la répartition des logements sociaux par étiquette énergie en 2010 a été estimée en croisant le nombre de logements sociaux par département issu de la base RPLS 2011 avec la répartition départementale par étiquette énergie issue de la RPLS 2015

Avertissement : Cette publication a été réalisée à titre indépendant par le service des études de la direction des prêts de la Banque des Territoires. La Banque des Territoires et a fortiori la Caisse des Dépôts ne sont en aucun cas responsables de la teneur des informations contenues dans celle-ci.**Découpage géographique :** Insee, découpage au 1^{er} janvier 2021.**Note méthodologique :** EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale. **Taux de pauvreté :** proportion d'individus dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian. Cette édition reprend les taux de 2018. **Taux de logements sociaux :** nombre de logements sociaux (base RPLS) rapporté au nombre de résidences principales (Insee). Non comparable au taux de l'article 55 de la loi SRU. **Taux de vacance (tableau p.2) :** rapport entre le nombre de logements vacants et le nombre total de logements. **Loyer :** calculé au m² de surface habitable (loyer du logement, hors loyers annexes). **Logements mis en location :** logements loués pour la première fois au cours de l'année 2019 par le bailleur social. **Taux de vacance (tableau p.3) :** rapport entre le nombre de logements sociaux vacants et le nombre de logements sociaux loués ou vacants. **Logements énergivores :** logements classés en étiquette énergétique E, F ou G au sens du diagnostic de performance énergétique (DPE). **Prix de revient au logement (p.4) :** coût total, en euro, d'une opération donnée, ramené au logement. Cela équivaut à la somme des ressources mobilisées pour le financement de cette opération.

Direction régionale
2, avenue Pierre Mendès France
75013 Paris
Tél. : 01 49 55 68 00



Septembre 2021

Cette publication est extraite de l'Atlas national disponible sur demande : etudesbanquedesterr@caissedesdepots.fr

Directeur de la publication : Kosta Kastiridis, directeur des prêts de la Banque des Territoires.**Responsable de la rédaction :** Guillaume Gilquin, responsable du service des études.**Auteur :** Paul Schilling et Baptiste Sion, chargés d'études.

banquedesterritoires.fr



@BanqueDesTerr